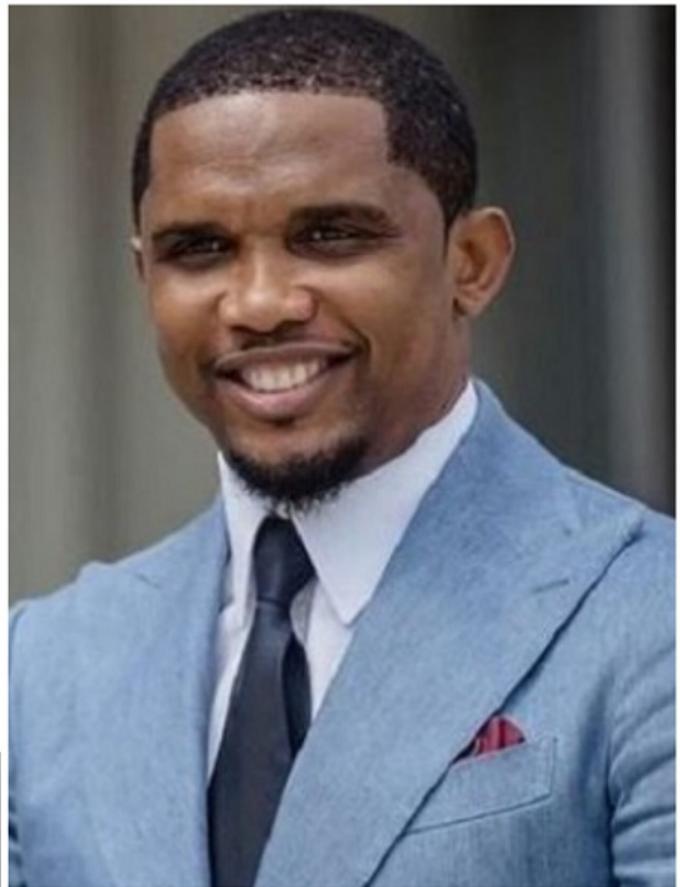




Geremi Njitap et Samuel Eto'o
Photo : DR



La Caf demande à la Fecafoot de stopper toute action entreprise pour sanctionner Geremi Njitap.

La Confédération africaine de football (Caf) a adressé ce 06 mai 2024, une correspondance au Secrétaire général de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) afin de demander l'arrêt de toute action entreprise à l'encontre de Geremi Njitap, ancien joueur emblématique des Lions Indomptables.

Cet appel de la Caf fait suite à un incident survenu lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations en Côte d'Ivoire, où [Geremi Njitap avait été agressé dans le vestiaire de l'équipe nationale](#) après le match contre la Gambie. La Caf a demandé à la Fecafoot de lui fournir tous les éléments à conviction concernant cet incident et de cesser toute procédure ou prise de décision jusqu'à ce qu'elle puisse prendre une décision éclairée.

Dans sa correspondance, le Secrétaire général de la Caf a soutient que, étant donné que l'incident s'est produit lors d'une compétition officielle de la Caf, l'instance continentale est exclusivement compétente pour en traiter. Ainsi, la Caf demande à la Fecafoot de coopérer pleinement en transmettant toutes les pièces nécessaires et éléments probatoires liés à cette affaire.

Cette initiative de la Caf vise à garantir un processus équitable et transparent dans le traitement de cet incident impliquant Geremi Njitap. La Fecafoot est donc tenue de respecter cette demande et de se conformer aux instructions de l'instance dirigeante du football africain.

**Fédération Camerounaise de Football**

FECAFOOT
M. Blaise DJOUNANG
Secrétaire Général
Yaoundé

Le Caire, le 6 mai 2024

FECAFOOT : Demande de précisions

Cher Monsieur,

J'espère que cette lettre vous trouve en bonne santé.

Je me permets de porter à votre attention la plus particulière les éléments ci-dessous:

À la suite de la rencontre opposant le Cameroun à la Gambie durant la phase de groupe de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023, Monsieur NJITAP se serait introduit sans autorisation dans les vestiaires réservés à l'équipe nationale du Cameroun. Pour cette raison, et au regard des informations qui nous sont parvenues, la FECAFOOT s'apprêterait à prendre des mesures qui entraveraient potentiellement l'exercice d'une activité liée au football pour la personne mise en cause.

Étant donné que l'incident dénoncé se serait produit lors d'une compétition officielle de la CAF, la Confédération Africaine de Football serait exclusivement compétente pour connaître de cette affaire. Si tel était le cas, nous vous demandons de cesser toute procédure qui serait en cours et de transmettre à la CAF toutes les pièces nécessaires et les éléments probatoires pertinents à l'espèce.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de notre considération.

**CONFEDERATION AFRICAINE
DE FOOTBALL**

Véron Mosengo-Omba
Secrétaire Général

Cc : Monsieur Geremi Njitap, FIFPRO Africa